

SORTIE SCOLAIRE OU VOYAGE À VÉLO

POUR ALLER PLUS LOIN DANS LES PROJETS PÉDAGOGIQUES AVEC LES ÉLÈVES !

LE VÉLO,

Un outil pédagogique qui remplit des missions éducatives transversales

Aujourd'hui et plus que jamais, les compétences territoriales des départements et des régions s'articulent sur un socle commun fondé sur les valeurs républicaines : le vivre-ensemble, la citoyenneté, l'éducation à la santé, la sécurité et l'écologie. Les nouveaux programmes de l'Education Nationale visent aussi ces fondements et concernent plus particulièrement les écoliers, collégiens et lycéens appelés à devenir de futurs citoyens respectueux des règles et aptes à se déplacer dans leur environnement.



© Nadège Campan

Les Départements & Régions Cyclables en partenariat avec la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) incitent les collectivités territoriales à s'impliquer auprès des établissements scolaires pour faciliter et valoriser les actions de sorties scolaires et de voyages à vélo. Par ses multiples facettes, le vélo est l'outil pédagogique par excellence pour remplir des missions d'éducation transversales et les départements et régions jouent un rôle important dans la promotion de ce type de sorties.

Les collectivités territoriales ont un vrai rôle à jouer !

Élus et techniciens peuvent dans un premier temps conseiller les équipes éducatives et administratives dans l'organisation d'un projet. Ils représentent ensuite de véritables appuis aux établissements. Ils peuvent ainsi :

- **Coordonner les efforts d'un territoire à l'autre** pour permettre d'améliorer l'homogénéité, la qualité, la sécurité des aménagements et des jalonnements, d'assurer la continuité et la lisibilité des itinéraires cyclables et leur pratique en toute saison.
- **Soutenir les projets de voyage à vélo** : par exemple, inscrire des mesures d'accompagnement des projets de voyage à vélo dans les Contrats de territoire départementaux, proposer des appels à projets adaptés au voyage à vélo scolaire, soutenir financièrement les acteurs associatifs du vélo.
- **Promouvoir, par l'intermédiaire des Comités Départementaux et Régionaux du Tourisme, les itinéraires auprès des établissements scolaires**, à l'aide de supports facilitant l'organisation, à l'instar de ce qui existe par exemple pour la ViaRhôna ou La Loire à Vélo (carte avec descriptifs des distances, points d'intérêt, contacts utiles...).
- **Valoriser et médiatiser les actions de sorties scolaires et voyages à vélo** menées sur les différents territoires auprès des élèves eux-mêmes afin qu'ils soient fiers du défi qu'ils auront relevé et mené à terme.

Du savoir faire au savoir être, le vélo facilite l'atteinte d'objectifs variés

Grâce au vélo, les élèves tireront de multiples bénéfices.

- Il permet aux élèves d'être acteurs et parties prenantes du projet de sa conception à sa réalisation, alors que le reste du temps, ils sont souvent passifs et consommateurs.
- Le vélo permet de développer les qualités personnelles des élèves : autonomie, responsabilité, assiduité, persévérance, tolérance, respect de l'autre et solidarité dans l'effort.
- Le vélo requiert un effort physique modéré, donc accessible à presque tous, et bénéfique pour la santé des élèves.
- Les émotions et les sensations, que la pratique du vélo procure (voir, sentir, toucher, goûter, vivre tout ce dont on a parlé de manière abstraite en classe), facilitent l'ancrage des apprentissages théoriques des élèves.
- Le vélo accompagne l'élève jusqu'à « la ligne d'arrivée ». L'élève devient éco-mobile et est invité à considérer le vélo comme un véritable moyen de transport au quotidien.



Pour aller plus loin :

Les DRC et la FUB mettent ainsi à la disposition des collectivités une fiche action disponible [ici](#). Elle permettra aux élus et aux techniciens d'avoir une vision large du projet et de sa mise en place en partenariat avec les établissements.

À propos des Départements & Régions Cyclables :

Le réseau des Départements & Régions Cyclables rassemble les collectivités mobilisées pour le développement du vélo en France. Au cœur de leurs attentions : le développement des véloroutes et voies vertes et du tourisme à vélo. Membre fondateur de France Vélo Tourisme, partenaire des fédérations d'usagers, des acteurs du tourisme et du Ministère de l'Écologie, les DRC agissent, depuis 1999, dans l'intérêt de la culture vélo en France dans une dynamique collégiale. Reconnus pour leur expertise technique au travers de la publication d'ouvrages, leurs observatoires et l'organisation de formations ; interlocuteurs privilégiés de l'État et animateurs de dynamiques de comités d'itinéraires au plus près des territoires, les Départements & Régions Cyclables sont le centre national de coordination pour EuroVelo, le schéma des véloroutes européennes et portent la voix des collectivités au niveau européen. Plus d'infos sur www.departements-regions-cyclables.org

À propos de La Fédération française des Usagers de la Bicyclette :

La Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Interlocuteur des pouvoirs publics, elle anime un réseau de 230 associations et antennes locales et relaie des campagnes de communication sur les bienfaits d'une pratique régulière du vélo. Ses revendications portent notamment sur la modération de la circulation automobile, des aménagements cyclables sûrs, une complémentarité vélo + transports collectifs, des dispositifs contre le vol des vélos, des services pour les cyclistes, l'adoption d'un code de la rue pour une meilleure prise en compte des cyclistes. La FUB édite également la revue Vélocité, se mobilise pour l'apprentissage de la mobilité à vélo à travers son réseau de vélo-écoles et propose le marquage BICYCODE® pour lutter contre le vol des vélos. Plus d'infos sur www.fub.fr

Contact médias

Pour les DRC :

MONET + ASSOCIÉS

CONSEIL EN RELATIONS PUBLIQUES

Laëtitia Tatard – lt@monet-rp.com

Tél : 02-53-35-50-20

Pour la FUB :



Perrine Burner - p.burner@fub.fr

Tél : +33 (0)3 88 75 71 90